

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SPECIALITE, CONDUITE ET GESTION DES ENTREPRISES MARITIMES**

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SPECIALITE, ELECTROMECHANICIEN MARINE**

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SPECIALITE, CULTURES MARINES**

**E52 HISTOIRE, GEOGRAPHIE
et
EDUCATION CIVIQUE
(Durée : 2 heures)**

Le candidat traite obligatoirement les trois parties: Histoire, Education civique et Géographie.

Pour les première et troisième parties, le candidat a le choix entre deux sujets.

Première partie HISTOIRE (sujets d'étude) 9 points	Page 2
Deuxième partie ÉDUCATION CIVIQUE (thème d'étude) 4 points	Page 3
Troisième partie GEOGRAPHIE (situations) 7 points	Page 4

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Tournez la page SVP

PREMIERE PARTIE : HISTOIRE (valeur = 9)

Le candidat traitera au choix un seul des 2 sujets d'étude.

Sujet 1 : Les États-Unis et le reste du monde (1917-1989).

Repérer dans le temps et dans l'espace.

1. Dater l'entrée des États-Unis dans les deux conflits. Donner les motifs de leur intervention.

Mettre en œuvre les démarches et les connaissances du programme.

2. Expliquer pourquoi les États-Unis sont considérés comme une grande puissance dès 1945.

3. Présenter les moyens mis en œuvre par les États-Unis pour limiter l'expansion du communisme dans le monde durant la Guerre Froide.

4. Définir « l'American Way of Life ».

Ou

Sujet 2 : Le monde du tournant des années 1990 à nos jours.

Repérer dans le temps et dans l'espace.

1. Choisir deux dates et expliquer leur importance :

1989-2001-2003-2011

Mettre en œuvre les démarches et les connaissances du programme.

2. Expliquer les conséquences provoquées par la Chute du Mur de Berlin.

3. Expliquer cette affirmation à l'aide de deux exemples précis : « **Les années 90 ont été porteurs de nombreux espoirs** ».

4. Définir ce qu'on appelle le monde multipolaire et donner un exemple.

DEUXIEME PARTIE : EDUCATION CIVIQUE (valeur = 4)

Sujet : Le rôle des ONG.

En décembre 2007, une épidémie d'Ebola avait frappé l'Ouganda à Kykio et Bundibugyo. Ici, un membre de l'équipe logistique d'eau-hygiène-assainissement devant l'unité d'isolation de Kykio en Afrique.



© Claude Mahoudeau (source : www.msf.fr)

A partir de ce document.

1. Expliquer le rôle de Médecins Sans Frontières (MSF) en Ouganda.
2. Préciser les raisons qui poussent cette ONG à agir de la sorte.

TROISIEME PARTIE : GEOGRAPHIE (valeur = 7)

Le candidat traitera au choix l'une des deux situations.

Sujet d'étude : L'Union Européenne et ses territoires.

Situation 1 : Les frontières de l'Union Européenne

La France a réaffirmé, lundi 30 septembre, son hostilité à l'entrée de la Roumanie et de la Bulgarie dans l'espace Schengen dans les conditions de contrôle aux frontières extérieures de ces deux pays par la voix de son ministre des Affaires Étrangères, Laurent Fabius, sur France Inter. [...].

« Il y a un problème »

Pour Monsieur Fabius, l'entrée de ces deux pays, pour lesquels les restrictions au travail [sont tombées] le 1er janvier 2014, signifierait que des migrants provenant de pays extérieurs à l'Union Européenne pourraient y pénétrer librement en passant par la Roumanie et la Bulgarie. « Là, il y a un problème, parce qu'il faut être sûr que la Bulgarie et la Roumanie auront les moyens de vérifier. Pour le moment, il me semble que les conditions ne sont pas remplies. » [...]

Libre circulation effective depuis 2007.

La libre circulation des Roumains et des Bulgares en UE pourtant est effective depuis leur entrée en 2007. Le passage d'une frontière de la « zone Schengen » ne nécessite depuis qu'un contrôle d'identité. Dans ce cadre juridique, roumains et Bulgares peuvent rester trois mois en France sans avoir à justifier de leur activité. [...]

Ces restrictions [prendront fin le 31 décembre 2013 avec la fin de la période transitoire et de l'adhésion complète des deux pays de l'Europe de l'Est.

L'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie à la convention pose un autre problème, pour certains pays européens, et notamment la France à en croire les propos de Monsieur Fabius. En ouvrant les frontières à ces deux pays, la « zone Schengen » aura de nouvelles frontières extérieures, notamment avec la Turquie et l'Ukraine, et une nouvelle ouverture maritime sur la Mer noire.

Extrait *Le Monde*, 30 septembre 2013.

1. Rappeler ce qu'on appelle la « zone » ou « l'espace Schengen ».
2. Reformuler les raisons pour lesquelles la France s'oppose à l'entrée de la Bulgarie et de la Roumanie dans l'espace Schengen.
3. Expliquer pourquoi la Roumanie et la Bulgarie n'appartiennent pas à la zone Schengen alors qu'elles sont membres de l'UE.
4. Donner un autre exemple de problème rencontré par l'UE à ses frontières extérieures.

OU

Choix 2 : Un grand projet européen : GALILEO.

Le programme Galileo est estimé à 5,5 milliards d'euros et financé à 100% par la Commission européenne. Le financement de Galileo a fait l'objet de longues négociations entre les gouvernements européens. A ses débuts, le système de navigation européen, qui devrait être techniquement plus performant que le GPS américain, devait coûter 3,2 milliards d'euros et entrer en service en 2008, puis en 2011. Mais les retards s'accumulant, en janvier 2011, le budget prévisionnel de Galileo a du être augmenté de près de 2 milliards d'euros. Le lancement du système devait intervenir à partir de 2015 et en 2017 Galileo devait compter 24 satellites opérationnels... si ceux-ci trouvent leurs bonnes orbites.

(Source : www.rfi.fr)

1. Préciser le but du programme Galileo.
2. Expliquer pourquoi on peut affirmer qu'il s'agit d'un grand projet européen.
3. Donner les raisons qui ont amené l'UE à financer ce programme Galileo.
4. Nommer et présenter un autre grand projet européen de votre choix.

Nota :

1. *Aucun document n'est autorisé.*
2. *Délits de fraude : "Tout candidat pris en flagrant délit de fraude ou convaincu de tentative de fraude sera immédiatement exclu de la salle d'examen et risque l'exclusion temporaire ou définitive de toute école et d'une ou plusieurs sessions d'examen sans préjudice de l'application des sanctions prévues par les lois et règlements en vigueur réprimant les fraudes dans les examens et concours publics"*